

# Le Murin d'Alcathoé ( *Myotis alcathoe* ) en Champagne-Ardenne : premiers éléments

Christophe HERVE  
Groupe chiroptère  
51 300, Vitry-le-François

## Préambule :

Les différentes espèces du groupe *Myotis mystacinus* possèdent de nombreux points communs et il est délicat de les identifier avec certitude. Deux d'entre elles n'ont d'ailleurs été différenciées qu'en 1958 : *M. mystacinus* et *M. Brandti*. Comme leurs aires de répartition se chevauchent, la problématique d'identification se pose à de nombreux chiroptérologues, dont ceux de notre région. Dans la majorité des cas, les différents observateurs ont pris l'habitude de classer ce duo d'espèces comme « Vespertilion à museau noir ». Depuis cette époque, des études récentes (par le biais de recherches ADN) laissent supposer qu'il ne s'agit pas de simples espèces mais de groupes d'espèces cryptiques (Mayer et Von Helversen, 2001). C'est en partie grâce à ce travail que le Murin d'Alcathoé (*Myotis alcathoe*) a été récemment décrit dans l'Est de l'Europe (Von Helversen et al, 2001). Sa présence a depuis été prouvée dans l'Ouest de la France (Jourde, 2002), agrandissant considérablement son aire de répartition. Ensuite, sa répartition en France n'a pas cessé de croître avec de nombreuses découvertes dans plusieurs régions (Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie, Auvergne, Pyrénées, Alsace...), dont la Champagne-Ardenne. Cette note a pour but de faire le point sur les connaissances de ce « petit dernier » en Champagne-Ardenne et d'apporter les informations biologiques et métriques récoltées sur le terrain lors de séances de capture au filet. Une note sera rédigée ultérieurement sur les autres espèces du groupe *mystacinus* dans la région et en particulier sur *Myotis brandti*.

« Les premières données certaines concernant l'espèce datent de 1998 et 2000... »

## Identification :

La détermination « à l'œil » des espèces de ce groupe est particulièrement périlleuse lorsque l'animal se trouve en léthargie. L'identification en main permet, par quelques critères fiables, de les séparer, même si c'est loin d'être toujours évident et en particulier pour *M. brandti* et *M. mystacinus*.

Le « petit nouveau » alcathoé est paradoxalement le plus facile à identifier (ou le moins difficile...). Sa taille réduite, son pelage laineux, ses lunettes à la Daubenton, son museau rosâtre, renfrogné et velu, son oreille granulée et échancrée ainsi que sa « crête » (Jourde, 2002) lui donnent une allure bien particulière qui marque tous les observateurs ayant vu la bête.

Les premières données certaines concernant l'espèce datent de 1998 et 2000 dans l'Aube. St. Roué, puis B. Fauvel, les ont identifiés en « cantalou », le nom utilisé à cette époque pour ces « moustaches bizarres ». Plusieurs autres données dans ce département, concernant différents chiroptères du genre *myotis*, pourraient également correspondre à *M. Alcathoe* (certaines mesures et certains poids pris sur des animaux capturés nous le laissent fortement supposer). N'oublions pas qu'à cette époque l'espèce n'était pas décrite précisément et que les chiroptérologues confrontés à l'alcathoe pouvaient autant les identifier en Daubenton (lunettes et museau rose) qu'en Moustache, voire en Brandt.

Les autres données citées dans cette note proviennent de captures réalisées en août et en septembre 2003 et 2004 à travers la région Champagne-Ardenne.

## Données métriques :

En 2003 et 2004, pour tous les individus capturés, nous mesurons la longueur de l'avant bras (AB), du troisième et du cinquième doigt (D3 et D5) et prenons le poids (Pd). Les mesures sont données en millimètres et le poids en grammes.

Tableau 1 : Données métriques des Murins d'alcathoe champardennais

Date	Commune	Dpt	AB	D3	D5	Pd	Age/sexe
<i>Epoque Cantalou</i>							
14/08/98	La Loge aux chèvres	10	33,4	-	-	6,5	F ad
27/09/00	Bossancourt	10	31	-	-	5,8	F juv
<i>Epoque Alcathoe</i>							
20/09/03	Vertus	51	32	53	40	5	M ad
04/08/04	Vienne le Château	51	31,5	54	41	4,5	M juv
04/08/04	Vienne le Château	51	31,5	55	42	4,5	M juv
05/08/04	Vienne le Château	51	31,5	55	41	4,5	F juv
05/08/04	Vienne le Château	51	33,5	56	43,5	4,5	F juv
05/08/04	Vienne le Château	51	32	55	43	4	F juv
04/09/04	Chevillon	52	31	53	42	5,5	F juv
18/09/04	Chemery/Bar	08	32	55	43	4,5	M juv
<b>Moyennes</b>	<b>32</b>	<b>54,5</b>	<b>41,9</b>	<b>41,9</b>	<b>4,9</b>		

On s'aperçoit facilement que la taille réduite de *M. alcathoe* peut être un critère net pouvant servir à l'identifier - attention tout de même aux petits moustaches et grands alcathoes.

## Milieus fréquentés :

Sur les 10 individus capturés et identifiés en Murin d'Alcathoe avec certitude, six l'ont été en entrée ou sortie de cavité (Bossancourt, Vertus, Chemery-sur-Bar, Chevillon et Vienne le château) et 4 en allée forestière (La Loge aux chèvres, Vienne le Château).

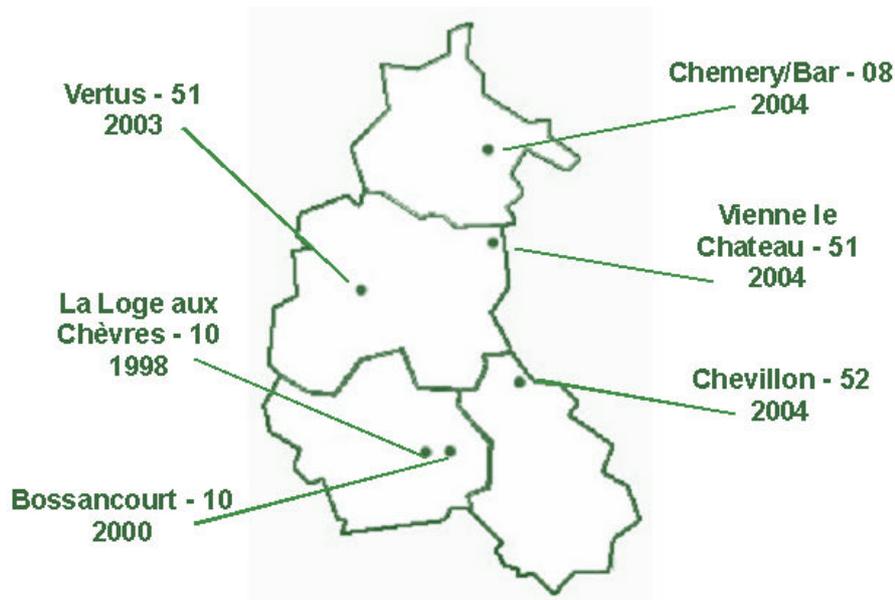
Parmi ceux capturés en allée forestière, l'individu aubois se situait dans des parcelles de chênaie-hêtraie en forêt humide d'Orient. Les trois autres, capturés en Argonne, le furent dans des parcelles de résineux, même si des parcelles de chênes et de hêtres, essences dominantes en forêt d'Argonne, sont présentes à proximité du lieu de capture. Deux filets avaient été installés au travers d'un chemin rempli d'ornières, sous les branches tombantes de quelques noisetiers qui le bordaient. On notera tout de même qu'une sape de la guerre de 14-18 était située non loin et

que, le même soir, de nombreuses chauves-souris ont été capturées au dessus de ce chemin (avec une prédominance de Murin de Brandt). Alors territoire de chasse ou chemin d'accès vers la cavité ? Sûrement un peu des deux car la densité et les déplacements des chauves-souris autour des filets ce soir-là nous laissaient tout de même supposer qu'elles étaient en pleine activité de chasse.

Concernant les sites de capture « cavité », ils étaient tous situés sur des coteaux calcaires forestiers (ou à proximité de forêts). Quant au boisement de Chemery, ce sont les hêtres qui dominent tandis qu'à Bossancourt, Vertus et Chevillon ce sont les chênes. A proximité, on trouve des vallées au paysage très variable : des zones d'élevage avec de nombreuses prairies, des vallées encaissées ou encore des zones de culture en limite de vignoble.

Il est donc difficile de tirer des conclusions sur le type de biotope recherché par *M. alcathoe* (notre échantillon reste faible) . Il semble tout de même être très forestier, peu sensible au fait que la forêt soit humide ou non et il utilise, comme ses cousins du groupe moustache, les cavités en période de transit.

### Localisation géographique des données :



### Conclusion

Les premiers résultats des recherches sur le Murin d'Alcathoé en Champagne-Ardenne ont montré que l'espèce est présente dans les quatre départements de la région. Si la dynamique positive actuelle de l'activité des chiroptérologues champardenais ne faiblit pas, il est fort probable que de nombreuses données viendront enrichir nos connaissances sur cette espèce et que sa répartition et son statut évolueront et s'affineront rapidement. Elle est à rechercher principalement en milieu forestier (chemins, allées avec des « voûtes végétales » ou cavités).

Son identification en main nous a semblé très abordable, en comparaison avec les difficultés rencontrées pour identifier certains spécimens de *M. Brandti*, et si on prête une attention particulière à tous les petits myotis. Cela est bien entendu vrai pour des animaux capturés au filet et observés en main car, en léthargie, coincés dans une fissure, l'appellation « à museaux noirs » a encore de beaux jours devant elle.

## **Remerciements :**

Un grand merci aux différentes personnes m'ayant joyeusement accompagnés durant la majorité de ces captures « alcathoesques », et en particulier aux plus persévérants d'entre eux : Nicolas Galand, Nicolas Harter et Quentin Delorme (la relève), ainsi que Jacques Bertholet et Aline. Merci également à Christophe Rideau (GMN) pour ses constantes informations et pour m'avoir fait découvrir l'alcatthoé en Normandie.

## **Bibliographie :**

**ARTHUR L. ; LEMAIRE M.** 1999 : Les chauves-souris, maîtresses de la nuit : 172-175

**BENDA P., RUEDI M., UHRIN M.** ; 2003 : First rrecord of myotis alcathoe in Slovakia. Folia Zool. – 52(4) : 359-365.

**HELVERSEN O. et al** ; 2001 : Cryptic mammalian species of whiskered bat (*Myotis alcathoe* n, sp.) in Europe – Naturwissenschaften 88 : 217-223.

**JOURDE P** ; 2000 : Louche est le «cantalou » ! – L'envol des chiros 2 : p 6

**MAYER F. ; HELVERSEN O. 2001** : Cryptic diversity in European bats. Proc. Royal Soc. Lond. B 268 : 1825-1832.

**RIDEAU C. ; NICOLLE L. 2003** : Le Murin d'Alcathoe en Normandie – L'envol des chiros 8 : p 5

**ROUE SY.** : L'aire de répartition s'étend ! – L'envol des chiros 8 : p 5

RUEDI M., JOURDE P. et al ; 2002 : DNA reveals the existence of myotis alcathoe in France (chiroptera : Vespertilionidae). Rev. Suisse Zool. 109 (3) : 643-652